



Référentiel logement

Quelles solutions dans le 06
pour les jeunes « sortants » de la
protection de l'enfance ?

Mise à jour juin 2021

Avec le soutien de

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**

D'après un outil développé par
L'Union Régionale des CLLAJ
Auvergne-Rhône-Alpes



Introduction

L'Union Régionale des CLLAJ, regroupe 13 associations œuvrant pour le logement des jeunes en PACA, elle a été financée pour réaliser un travail de diagnostic autour du logement des jeunes de 16 à 21 ans accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance sur la région. Ce support fait partie des rendus de ce travail.

Contexte :

L'Union Régionale des CLLAJ a participé aux concertations du Groupe Thématique 9 de la Stratégie Pauvreté « empêcher les sorties sèches de l'ASE » et partant des constats partagés par ses membres concernant le logement, elle a proposé de réaliser un diagnostic portant sur trois axes.

Les constats :

- Les professionnels encadrants des structures habilitées ASE ont une connaissance parcellaire de la question de l'accès au logement, ce qui entrave leur capacité à accompagner efficacement les jeunes sur ce point ;*
- Sur le territoire régional, aucune étude n'a été menée pour mettre en parallèle les besoins (quantitatifs comme qualitatifs) des besoins en logements des jeunes sortants de l'ASE et l'offre en présence.*
- Les jeunes ne connaissent ni les dispositifs auxquels ils peuvent accéder, ni ne maîtrisent les aspects administratifs et les procédures associées à l'accès au logement ;*
- De toutes les thématiques, le logement est celle qui génère les angoisses les plus importantes chez eux ;*

Les axes du diagnostic :

- 1. Identifier les différents profils des jeunes** sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (situation socioprofessionnelle, ressources, soutien de l'entourage, autonomie...), afin de déterminer leurs besoins en termes de solution logement / hébergement.
- 2. Identifier les solutions hébergement / logement** en adéquation avec les besoins des profils de jeunes identifiés, puis répertorier leur existence sur les territoires (par département) afin de créer des guides support à l'orientation des jeunes.
- 3. Rendre des recommandations** sur les besoins non couverts en termes de solution logement / hébergement pour ces jeunes.

Ce référentiel est issu des travaux du 2^{ème} axe.

Avant toute utilisation, merci de lire le « mode d'emploi ».

Mode d'emploi

Ce document a pour objectif d'être un support sur les questions de logement et d'hébergement pour les professionnels accompagnant les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les renseignements sont à prendre avec prudence, car les caractéristiques et conditions d'accès renseignées ci-après peuvent évoluer (*se renseigner auprès des gestionnaires et du SIAO notamment*), et ce document n'a pas pour ambition de remplacer le travail d'un référent social expert sur les champs de l'hébergement et du logement. Il vise à donner des informations de base sur les solutions et leurs caractéristiques.

Ainsi, il répertorie, sans prétendre à l'exhaustivité, les solutions hébergement et logement existantes sur le territoire, par zone, et précise à quel(s) public(s) cible(s) sont destinés ces solutions, en fonction notamment de leur coût et de l'accompagnement proposé.

Il tente également de donner des renseignements complémentaires sur la forme d'habitat des différentes solutions, les services annexes, et sur les moyens d'y accéder.

Bien sûr, *toutes* les solutions mentionnées ne sont pas adaptées à *tous* les jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance et les choix d'orientation devront se construire avec les jeunes accompagnés.

Enfin, si ce document présente la variété des acteurs et des solutions existantes, il ne précise pas la disponibilité et les délais d'accès qui devront être appréhendés en lien avec les organismes gestionnaires et le SIAO notamment, afin d'éclairer les choix d'orientation.

Si malgré le soin apporté à la réalisation de ce document, vous trouvez des erreurs, omissions ou si vous avez une remarque, ajout, modification à suggérer, n'hésitez pas à contacter : urclaj-paca@unclaj.org

SOMMAIRE

3/ LE LOGEMENT AUTONOME	5
Situation administrative régularisée, ressources obligatoires	5
----- Le parc privé -----	5
----- Le parc social -----	7
----- les AIVS ou services immobiliers sociaux -----	9
2/ LE LOGEMENT TEMPORAIRE	10
Situation administrative régularisée, ressources obligatoires	10
----- Les Logements-foyer -----	10
• LES FJT (FOYER JEUNE TRAVAILLEURS OU RESIDENCE SOCIALE JEUNE)	10
• LES RESIDENCES SOCIALES	12
• LES MAISONS RELAIS	15
• AUTRES FOYERS	17
----- Les Logements en sous-location -----	18
• L'INTERMEDIATION LOCATIVE	18
----- Autres formes de logements temporaires -----	19
• LES LOGEMENTS ETUDIANTS	19
• COLOCATIONS SOLIDAIRES	23
• INTERGENERATIONNEL ET/OU CHAMBRES CHEZ L'HABITANT	24
3/ L'HEBERGEMENT URGENCE ET INSERTION	26
----- L'HEBERGEMENT D'URGENCE -----	26
Accueil inconditionnel (sans ressources, sans « papiers »)	26
• LES NUITEES D'HOTEL	26
• LES CHU (CENTRE HEBERGEMENT D'URGENCE) ET AUTRES HEBERGEMENTS D'URGENCE	27
----- L'HEBERGEMENT D'INSERTION -----	37
Situation administrative régularisée, ressources non obligatoires (sauf exception)	37
• L'HEBERGEMENT DE STABILISATION	38
• LES CHRS (CENTRE HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE)	39
• L'HEBERGEMENT EN ALT (ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE)	43
----- AUTRES HEBERGEMENTS -----	44
• Dispositif expérimental	44
• LES CENTRES MATERNELS	44
• LES LHSS (LIT HALTE SOINS SANTE)	45

3/ LE LOGEMENT AUTONOME

Situation administrative régularisée, ressources obligatoires

Accéder à un logement autonome suppose d'avoir des ressources suffisantes et pérennes, mais aussi d'avoir une certaine autonomie, afin de respecter ses obligations de locataire notamment payer son loyer et ses charges, entretenir son logement etc.

Mais outre des devoirs, la signature d'un bail donne aussi des droits : un logement décent, un maintien dans les lieux et un délai de préavis lorsque le propriétaire / bailleur souhaite récupérer son logement etc.

	Missions	Public accueilli	Durée
Logements du parc privé	Loger de manière pérenne les ménages ayant des ressources suffisantes.	Critère de ressources : généralement, le propriétaire demande d'avoir des ressources égales à trois fois le montant du loyer.	Bail 3 ans pour les logements vides Bail meublé d'un an OU 10 mois pour les étudiants Bail mobilité durée déterminée entre 1 et 10 mois non renouvelable
Logements du parc public	Logements bénéficiant de prêts aidés de l'État et permettant l'accès à la location pour des personnes modestes.	Tout public avec des ressources inférieures à certains plafonds. Le taux d'effort par rapport au logement ne devant pas dépasser les 33% de ressources de la famille.	Bail renouvelable tacitement

----- Le parc privé -----

TOUS SECTEURS

Propriétaire individuel Ou Propriétaire personne morale (entreprise...)	
Accès direct auprès des propriétaires	Accès via un intermédiaire – Agence immobilière, notaire, marchand de liste...

Justifier de ressources stables – règle tacite : ressources \geq montant du loyer X3

Dossier de candidature identique :

- Justifier son identité et éventuellement ses coordonnées
- Justifier sa solvabilité, via son statut (étudiant, salariés, demandeur d'emploi, indépendant...) et ses ressources (bourse, prestations sociales, salaire, indemnité, compte de résultat d'entreprise...) – voire l'absence de dette de loyer (quittances de l'ancien logement).

Idem pour le garant (sauf dispositif institutionnel)

Meublé ou vide

Logement diffus ou résidence privée.

Agences immobilières : grands groupes (ORPI, Laforêt, Century 21, Logic-immo, Foncia, Era, Stéphane Plaza, Nexity...) et agences indépendantes

Offices de notaires

Marchands de liste : (paiement pour l'accès à une liste de logement) attention l'achat d'une liste de logements disponibles ne vous garantit en aucun cas l'accès à l'un de ces logements.

Plateformes de recherche en ligne : seloger, pap, avendrealouer, bienici, paruvendu, leboncoin, immo.trovit...

Réseaux sociaux : groupes bons plans location à *Gap...*, recherche logement à ...

Mais attention aux arnaques : un propriétaire ne peut pas vous demander de payer pour réserver un logement (mandat cash etc.).

POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ACCES AU PARC PRIVE...

ANTIBES – SOPHIA ANTIPOLIS

Nom de la structure / Contact Site internet	CLLAJ Antibes – API Provence 2067 Chemin Saint Claude 06600 Antibes www.apiprovence.org mail : cllaj.antibes@apiprovence.org Tel : 04 92 91 79 71
Public accueilli	Jeunes de 15 à 30 ans
Admission	Contactez le service et prenez rendez-vous pour un premier accueil
Fonctionnement	Horaires d'accueil : 9H00 à 12H30 et 13H30 à 17H00 Equipe : Accompagnateur social et Secrétaire administrative et sociale

	Soutien, conseils, informations liées au logement Accès ou maintien au logement Accès et ouvertures aux droits
--	--

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	CLLAJ Nice – API Provence Maison de l'Habitant 6 allée Philippe Séguin 06000 Nice Contact : 07 50 18 39 55 cllaj.mnca@apiprovence.org www.apiprovence.org
Public accueilli	Jeunes de 15 à 30 ans
Admission	Contacteur le service - prise de rendez-vous pour un premier accueil
Fonctionnement	Equipe : Accompagnateur social et Secrétaire administrative et sociale Soutien, conseils, informations liées au logement Accès ou maintien au logement Accès et ouvertures aux droits

----- Le parc social -----

TOUS SECTEURS

Nom de la structure / Contact	Logement social HLM On peut trouver sur le site le nom des bailleurs sociaux disposant de logement sur une commune spécifiée et leurs caractéristiques https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index
Public accueilli	Personne en situation régulière sur le territoire dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond (selon le territoire).
Admission	Formulaire CERFA de demande de logement social à déposer avec un justificatif d'identité : <ul style="list-style-type: none"> - en ligne https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index - dans l'un des guichets d'enregistrement de la commune de résidence (liste des guichets consultable sur le site) Différents critères permettent d'accéder au logement de façon prioritaire :

	<ul style="list-style-type: none"> - Action logement pour les salariés : demande directement sur le site d'Action logement ou AL'IN - Contingent de l'Etat / Réservation Préfecture = critères du PDALHPD : saisie dans le fichier SYPLO par les travailleurs sociaux de secteur - Dossier DALO (Droit au Logement Opposable) = critères à consulter ici : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005 – dépôt d'un dossier argumenté auprès de la Commission de Médiation DALO du département
Forme et prix	<p>Logements vides</p> <p>Plusieurs niveaux de tarif en fonction des ressources du demandeur et bien sûr de la taille, localisation et de la date de construction / rénovation s'il y a lieu.</p> <p>Nouveauté : il est possible de demander à être en colocation dans le parc social, mais pas de choix possible sur le(s) colocataire(s).</p>
Fonctionnement	Bail de 3 ans renouvelable et droit au maintien

Exemples de bailleurs présents sur le 06 :

<p>Logis Familial 66 Route de Grenoble 06200 Nice Tel : 09 88 82 35 00 Site internet : https://www.1001vieshabitat.fr/</p> <p>Horaires d'accueil : Lundi, mercredi, vendredi de 14H à 16H30</p>	<p>Côte d'Azur Habitat 53 Boulevard René Cassin 06200 Nice Tel : 04 93 18 75 00 Site internet : https://www.cda-habitat.fr/</p> <p>Horaires d'accueil : du lundi au jeudi de 8H30 à 14H30</p>	<p>Logirem Immeuble Space A, 6 Rue des Grenouillères 06200 Nice Tel : 04 86 57 94 94 Site internet : https://www.logirem.fr/</p> <p>Horaires d'accueil : mercredi et vendredi de 9H30 à 17H00</p>	<p>ICF Habitat 10 Rue Emma et Philippe Tiranty 06000 Nice Tel : 04 97 03 30 60 Site internet : https://www.icfhabitat.fr/</p> <p>Horaires d'accueil : du Lundi au Jeudi de 9h00 à 17h00</p>
<p>Erilia 36 Rue Ribotti 06300 Nice Site internet : https://www.erilia.fr</p> <p>Horaires d'accueil : Du lundi au jeudi de 9H00 à 17H00</p>	<p>OPH Cannes Pays de Lerins 9 Rue Châteaubriand 06150 Cannes Tel : 04 93 47 29 17 Site internet : https://www.ophcannes.fr/</p> <p>Horaires d'accueil : Du lundi au jeudi de 8H15 à 12H15 et de 13H30 à 16H30</p>	<p>HABITAT 06 Immeuble Le Centaure - 64-66 route de grenoble 06200 NICE Tel : 04 92 26 16 05 contact@habitat06.fr https://www.habitat06.fr/</p> <p>Horaires d'accueil : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi</p>	<p>Poste Habitat Provence 41 Rue Gounod 06000 Nice Tel : 04 92 00 19 21 Site internet : http://www.postehabitat.com/Poste-Habitat-Provence</p>

----- les AIVS ou services immobiliers sociaux ----- (Agence immobilière à vocation sociale)

Les agences immobilières sociales proposent des logements du parc privé qu'elles ont en gestion, comme une agence immobilière classique pourrait le faire, mais elles proposent contrairement à ces dernières un suivi social aux locataires et des conditions d'accès plus souples.

AGIS 06

9 avenue Henri Matisse 06200 NICE –
Téléphone: 04 92 07 52 52
Courriel : contact@agis06.fr
Site internet : <http://www.agis06.fr/>

SOHLAM

208, rte de Grenoble Imm. SPACE A
NICE 06 200
Téléphone : 04 93 72 37 47
Email : sohlam@orange.fr

2/ LE LOGEMENT TEMPORAIRE

Situation administrative régularisée, ressources obligatoires

Les occupants de ces logements, que leur occupation soit temporaire ou plus durable, versent une redevance ou un loyer et ont un statut d'occupation (Bail ou titre occupation) avec garanties de maintien dans les lieux et bénéficient des aides au logement.

Seules les personnes en situation régulière (carte d'identité, titre de séjour...) peuvent accéder à ces solutions.

Procédure d'accès : SIAO ou accès en direct (les deux demandes peuvent être faites en parallèle)

Sites à consulter :

www.unhaj.org

www.unafo.org

www.adoma.fr

www.soliha.fr

www.fapil.net

----- Les Logements-foyer -----

Aperçu des structures gérant des logements-foyer et pouvant accueillir des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance :

- LES FJT (FOYER JEUNE TRAVAILLEURS OU RESIDENCE SOCIALE JEUNE)

TOUS SECTEURS

Jeunes de 16 à 25 ans (voire 30 ans suivant les structures), en situation régulière sur le territoire, en insertion (lien avec l'emploi, la formation) avec des ressources pérennes, à partir de 500-600€ suivant les situations. Petits logements meublés (voire chambre) au sein de résidences avec des espaces partagés. Accompagnement socioéducatif par le personnel de la résidence.

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	<p>Espace soleil – Association Montjoye 55 Boulevard Louis Braille 06300 NICE Tél : 04 93 56 54 85 espace.soleil@montjoye.org https://montjoye.org/nos-services/pole-hebergements/espace-soleil/</p>
Public accueilli	Jeunes travailleurs, apprentis, jeunes en formation, âgés de 16 à 30 ans
Admission	Candidature sur le site en ligne https://montjoye.org/nos-services/pole-hebergements/espace-soleil/
Fonctionnement	<p>La résidence dispose de 164 logements représentant une capacité de 205 places.</p> <p>Un accompagnement social est réalisé auprès des résidents pour mobiliser tous les domaines relevant de l'insertion sociale et professionnelle : citoyenneté, santé, culture, loisirs, vie collective, point cyber, aide à la sortie du foyer.</p> <p>L'espace soleil héberge également des associations de façon permanente ou occasionnelle.</p>

NICE - ANTIBES – GRASSE – VALBONNE – MOUANS - SARTOUX

Nom de la structure / Contact / Site internet	<p>FJT API PROVENCE Siège social : 438, Boulevard Emmanuel Maurel 06140, Vence Tel : 0493589874 https://apiprovence.orgsl/index.php</p>
Public accueilli	Jeunes de 16 à 30 ans
Admission	<p>Modalités de candidature : Avoir des ressources. Être inscrit dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle ou en formation. saisonniers, étudiants, CDD, CDI, etc.</p> <p>L'examen des dossiers s'effectue en commission d'attribution.</p>
Fonctionnement	<p>API Provence assure la gestion de plusieurs FJT dans le département des Alpes Maritimes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logis de FONTMERLE : 198 Boulevard Pierre Delmas 06600 Antibes Tél.04 93 34 05 04

	<ul style="list-style-type: none"> - Maison d'Antipolis : 2 Rue du Docteur François Delmas 06600 Antibes Tél.04 93 34 05 04 - Clos Notre Dame : 45 Avenue Yves Emmanuel Baudoin 06130 Grasse Tél.04 93 42 19 17 - L'Escale Poissonnerie : 15 Rue de la Poissonnerie 06130 Grasse Tél.04 93 42 19 17 - République : 7 Rue de la République 06370 Mouans-Sartoux Tél.04 93 42 19 17 - Les nations : 25 Avenue Durante 06000 Nice Tél.04 93 85 87 74 - Valbonne : 3 Rue Soutrane 06560 Valbonne Tél.0492954010
--	---

• LES RESIDENCES SOCIALES

TOUS SECTEURS

Personnes en situation régulière sur le territoire disposant de ressources pérennes même modérées. Résidences composées de petits logements meublés à tarif accessibles avec une « gestion locative sociale » = soutien dans les démarches par le personnel de la résidence (sauf exception, ce soutien n'est pas un accompagnement par un travailleur social).

NICE - ANTIBES - CANNES – GRASSE – VALLAURIS

Nom de la structure / Contact Site internet	Résidences sociales API PROVENCE Siège social : 438, Boulevard Emmanuel Maurel 06140, Vence Tel : 0493589874 https://apiprovence.orgsl/index.php
Public accueilli	Tous public
Admission	Modalités de candidature : l'orientation passe obligatoirement par un travailleur social (dossier de candidature API Provence à constituer) L'examen des dossiers s'effectue en commission d'attribution.
Fonctionnement	API Provence assure la gestion de plusieurs Résidences sociales dans le département des Alpes Maritimes : <ul style="list-style-type: none"> - Lympia : Palais de la Paix - 26 Avenue Gustavin 06300 Nice Tél.04 93 56 46 58 - Séгурane : Rue Pierre Séгурane 06300 Nice Tél.04 93 56 46 58

	<ul style="list-style-type: none"> - Tonduti : 26 Rue Tonduti de l'Escarène 06300 Nice Tél.04 93 56 46 58 - Les Romarins : 21 Avenue des Jasmins 06220 Vallauris Tél.04 92 90 44 10 - Jardin secret : 245 Rue du Jardin secret 06160 Antibes Tel : 06 70 80 81 41 - La Villa des Pins : 20 Avenue du Grand Pin 06600 Antibes Tél.04 92 90 44 10 - Plein Sud : 95 Boulevard de la République 06400 Cannes Tél.04 93 38 67 66 - Rouge Gorge : 5 Rue Haddad Simon 06400 Cannes Tél.04 93 38 67 66 - Villa Christina : 3, 5 Rue Lycklama 06400 Cannes Tél.04 93 38 67 66 - Soustelle : 10/12 Boulevard Louis Negrin 06400 Cannes La Bocca Tél.04 93 38 67 - La Placette : Traverse de la Placette 06130 Grasse Tél.04 93 42 19 17 - La Scala : 2 Avenue Pierre Semard 06130 Grasse Tél. 04 93 42 19 17 - Paul Goby : Centre historique de Grasse - 1 Rue Paul Goby 06130 Grasse Tél. 04 93 42 19 17 - Rêve Vieille : 2 Rue de la rêve vieille 06130 Grasse Tél.04 93 42 19 17
--	---

GRASSE

Nom de la structure / Contact Site internet	<p>RESIDENCE SOCIALE CHRIS - ADOMA 4 AVENUE CHRIS 06130 GRASSE Tel : 04 93 42 90 58</p> <p>https://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/L-entreprise/Les-residences-Adoma/p-74-Residences-sociales.htm</p>
Public accueilli	Tout public de nationalité française ou admis à séjourner régulièrement en France.

Admission	Demande de logement à réaliser directement sur le site ADOMA (ci-dessus). Celle-ci sera étudiée en comité de validation et soumise à des conditions de ressources.
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Les résidents peuvent bénéficier d'un accompagnement social adapté grâce au responsable de résidence et à un réseau de partenaires : Accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé, lutte contre les addictions etc... ➔ Durée de séjour temporaire

CAP D'AIL

Nom de la structure / Contact Site internet	RESIDENCE SOCIALE LES CISTES CAP D'AIL CHEMIN ROMARIN 06320 CAP D'AIL Tel : 04 93 41 88 36 https://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/Loger-chez-Adoma/Je-cherche-un-logement/p-39-Ma-recherche-de-logement.htm
Public accueilli	Tout public de nationalité française ou admis à séjourner régulièrement en France.
Admission	Demande de logement à réaliser directement sur le site ADOMA (ci-dessus). Celle-ci sera étudiée en comité de validation et soumise à des conditions de ressources.
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Les résidents peuvent bénéficier d'un accompagnement social adapté grâce au responsable de résidence et à un réseau de partenaires : Accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé, lutte contre les addictions etc... ➔ Durée de séjour temporaire

NICE – LE CANNET – CAGNE SUR MER - MANDELIEU

Nom de la structure / Contact Site internet	ADOMA – Anciens Foyer de Travailleurs Migrants (FTM) https://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/Loger-chez-Adoma/Je-cherche-un-logement/p-39-Ma-recherche-de-logement.htm
Public accueilli	Tout public – anciennement accueil de travailleurs migrants
Admission	Demande de logement à réaliser directement sur le site ADOMA (ci-dessus). Celle-ci sera étudiée en comité de validation et soumise à des conditions de ressources.
Fonctionnement	ADOMA assure la gestion de plusieurs FTM dans le département des Alpes Maritimes :

	<ul style="list-style-type: none"> - FTM Vallon de Font Marie : <i>QUARTIER LE CLAUVIN 06110 LE CANNET - TEL : 04 93 69 05 35</i> - FTM Pont de Siagne : <i>AVENUE DE LATTRE DETASSIGNY 06210 MANDELIEU LA NAPOULE - TEL : 04 92 19 46 90</i> - FTM Levens : <i>59 AVENUE JOSEPH RAYBAUD 06200 NICE - TEL : 04 93 92 24 87</i> - FTM Les Lierres : <i>88 ROUTE DE GRASSE 06800 CAGNES SUR MER - TEL : 04 92 02 76 88</i> <p>➔ Les résidents peuvent bénéficier d'un accompagnement social adapté grâce au responsable de résidence et à un réseau de partenaires : Accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé, lutte contre les addictions etc...</p> <p>➔ Durée de séjour : contrat d'un mois renouvelable</p>
--	---

• LES MAISONS RELAIS

TOUS SECTEURS

Les Maisons Relais sont des résidences sociales de petite taille accueillant un public ayant une situation régulière sur le territoire et des ressources, même faibles. L'accueil d'un public avec une mixité de situation concoure de l'objectif de resocialisation, avec la présence d'un hôte ou couple d'hôte de maison ayant une qualification dans le domaine du social.

NICE

Nom de la structure / Contact	MAISON RELAIS ASTORIA - ADOMA 6 BOULEVARD FRANCOIS GROSSO 06000 NICE Tel : 04 97 08 42 20
Public accueilli	Adultes en difficulté d'insertion sociale
Admission	Orientation par un travailleur social par la plateforme SIAO
Fonctionnement	Hébergement Complet Internat : 27 places Accompagnement social Accompagnement médical

Nom de la structure / Contact	MAISON RELAIS UDAF IMMEUBLE NICE EUROPE 15 RUE ALBERTI 06047 NICE CEDEX 1 Tel : 04 92 47 81 00
--------------------------------------	---

Public accueilli	Adultes en difficulté d'insertion sociale
Admission	Orientation par un travailleur social par la plateforme SIAO

LE BROC

Nom de la structure / Contact	LA MAISON RELAIS LOU VIROU SOULEOU 624 Avenue Francis Gag 06510 Le Broc Tél : 06 71 00 41 19 maisonrelais.broc@groupe-sos.org
Public accueilli	Des personnes seules ou en couple, ayant un faible niveau de ressources, en situation d'isolement social et/ou affectif, et présentant une problématique personnelle qui rend impossible, à court terme, une insertion dans un logement totalement indépendant
Admission	Orientation par un travailleur social (plateforme S.I.A.O)
Fonctionnement	20 studios meublés de type T1 composés d'une chambre équipée, salle de bains avec douche et WC, et une kitchenette équipée. Services collectifs : laverie, salle à manger, cuisine collective, salon de lecture et télévision, jardin.

LA TRINITE

Nom de la structure / Contact	MAISON RELAIS LA FORET - PENSION DE FAMILLE HABITAT ET HUMANISME ALPES MARITMES 149 BOULEVARD DE L'OBSERVATOIRE 06340 LA TRINITE Tel : 09 54 77 64 40
Public accueilli	Adultes en difficulté d'insertion sociale
Admission	Orientation par un travailleur social par la plateforme SIAO
Fonctionnement	Hébergement Complet Internat : 15 places Hébergement de Nuit Eclaté : 3 places Accompagnement social

GRASSE - VENCE

Nom de la structure / Contact Site internet	<p align="center">Maison relais API PROVENCE Siège social : 438, Boulevard Emmanuel Maurel 06140, Vence Tel : 0493589874 https://apiprovence.orgsl/index.php</p>
Public accueilli	Public prioritaire
Admission	<p>Modalités de candidature : l'orientation passe obligatoirement par un travailleur social (dossier de candidature API Provence à constituer) L'examen des dossiers s'effectue en commission d'attribution.</p>
Fonctionnement	<p>API Provence assure la gestion de deux Maisons relais dans le département des Alpes Maritimes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison relais Clos Notre Dame : 43 Avenue Yves Emmanuel Baudoin 06130 Grasse - Tél.04 93 42 19 17 - Maison relais La Cabraire : 5 Rue de la Cabraire 06140 Vence - Tél.04 93 59 75 03

● AUTRES FOYERS

Nom de la structure / Contact Site internet	<p align="center">Foyer D'adaptation au Travail - ADSEA 06 350 Allée Charles Victor Naudin 06410 Biot Tel 04 93 95 96 92 grasse.closnotredame@apiprovence.org</p>
Public accueilli	Jeunes adultes déficients intellectuels partiellement aptes au travail Garçons et filles à partir de 20 ans
Admission	<p>Autorité compétente : Département – Direction de la Santé et des Solidarités (D.S.S.)</p> <p>Administration compétente : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)</p> <p>Modalités : Dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans le cadre du CPOM signé avec le CD06</p>

----- Les Logements en sous-location -----

Aperçu des structures gérant des sous-locations et pouvant accueillir des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance :

Les associations agréées peuvent prendre en location des logements qu'elles vont ensuite sous-louer à des publics dont la situation ne permet pas l'accès à un logement autonome classique (situation socioprofessionnelle et ressources instables ou insuffisantes, besoin d'un accompagnement logement, problématiques connexes...).

L'association propose un soutien plus ou moins soutenu aux personnes logées. L'objectif est l'accès à un logement de droit commun, pour cela la durée des contrats est limitée dans le temps (variable en fonction des financements, de 6 mois renouvelable 1 à 2 fois, à 3 ans pour les contrats les plus longs).

Dans certains cas l'association peut proposer un glissement du bail lorsque la situation est stabilisée, le sous-locataire devient alors locataire (bail glissant).

• L'INTERMEDIATION LOCATIVE

Nom de la structure / Contact Site internet	AGIS 06 (Agence Immobilière Sociale) 9 avenue Henri Matisse 06200 NICE – T Téléphone: 04 92 07 52 52 Courriel : contact@agis06.fr Site internet : http://www.agis06.fr/
Public accueilli	Personnes adultes en difficulté d'insertion par le logement
Admission	Orientation par la plateforme S.I.A.O
Fonctionnement	Horaires d'accueil : de 9h00 à 17h00

Nom de la structure / Contact Site internet	SOLIHA 06 2 bis rue de Cronstadt 06000 Nice Téléphone : 04 93 80 76 26 contact@solihha06.fr
Public accueilli	Personnes adultes en difficulté d'insertion par le logement
Admission	Orientation par la plateforme S.I.A.O
Fonctionnement	Horaires d'accueil : 8h30 12h30 14h à 17h45 du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h30

----- Autres formes de logements temporaires -----

Ces solutions disposent de conditions et de modalités d'accès spécifiques, **hors SIAO**.

Ce sont des solutions qui ne proposent pas d'accompagnement dans le logement.

Aperçu des structures gérant d'autres formes de logements « temporaires » et pouvant accueillir des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance :

- LES LOGEMENTS ETUDIANTS

TOUS SECTEURS

Nom de la structure / Contact	RESIDENCES CROUS CROUS DE NICE-TOULON 26 Route de Turin 06300 Nice Tel : 04.92.15.50.50
Public accueilli	Etudiants, sous critères de ressources et de distance entre le lieu d'étude et le domicile familial. ET jeunes avec tout type de profils lorsque des places se libèrent en cours d'année (2 ^{ème} semestre à l'étranger, période de stage...).
Admission	Demande à formuler avant le 30 avril de chaque année, auprès du CROUS, via le DSE (Dossier Social Etudiant) sur https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/ . Vous pouvez effectuer votre demande de logement social sur trouverunlogement.lescrous.fr (possibilité de déposer jusqu'à 2 vœux par ville) Les décisions d'attributions sont prononcées le 30/06 par le Directeur du CROUS Des admissions complémentaires sont prononcées à partir de la fin juillet par les services centraux du CROUS et fin août directement dans les résidences en fonction des places disponibles. Pour que votre admission en résidence soit définitive, vous devrez verser une avance sur redevance (loyer) de 100€ A l'entrée en résidence on vous demandera le versement du dépôt de garantie (=caution) qui correspond à un mois de redevance

	<p>NB. Le CROUS facilite l'accès à ses résidences pour les jeunes étudiants ayant un lien avec la Protection de l'Enfance. <u>Contacter le référent social du secteur</u></p> <p><u>Pour les demandes en cours d'année les offres sont disponibles sur :</u> http://www.lokaviz.fr/</p> <p>La plateforme www.bedandcrous.com permet également de réserver une chambre ou un studio pour 1 nuit à 1 mois.</p>
Forme et prix	Chambres, studio, T1 en résidence collectives
Fonctionnement	Logements entièrement meublés et équipés.

Nom de la structure / Contact	LOGEMENTS LOKAVIZ HTTP://WWW.LOKAVIZ.FR/
Public accueilli	Etudiants
Admission	Candidatures à formuler sur des offres de logement de propriétaires privés déposés sur le site LOKAVIZ.
Forme et prix	Plateforme de mise en relation étudiants – bailleurs parc Privé. Logements meublés (sauf exception).

NICE – BEAUSOLEIL

Nom de la structure / Contact Site internet	Association FAC HABITAT Adresse variable selon la résidence (CF site internet) Numéro tel variable selon la résidence (CF site internet) https://www.fac-habitat.com/fr/
Public accueilli	Etudiants
Admission	Demande en ligne sur le site internet Possibilité de Visale et Loca Pass
Fonctionnement	7 résidences à Nice 1 résidence à Beausoleil Tarifs variables selon la typologie du logement à partir de 400€

NICE – ANTIBES – VALBONNE

Nom de la structure / Contact Site internet	Résidences étudiantes API PROVENCE Siège social : 438, Boulevard Emmanuel Maurel 06140, Vence Tel : 0493589874 https://apiprovence.org/
Public accueilli	Jeunes de 18 à 30 ans, en emploi ou étudiant - Priorité aux étudiants ou saisonniers - Tout contrat de travail court (CDD, stages, alternance, missions d'intérim) en fonction des disponibilités
Admission	Dossier de candidature à télécharger sur le site ci-dessus et à parvenir par mail Possibilité de passer par le CLLAJ
Fonctionnement	Plusieurs résidences dans le département : <ul style="list-style-type: none"> - Baudoin : 8 Rue Colonel Gassin 06000 Nice Tél. 04 93 56 46 58 - à partir de 488 € charges incluses (hors EDF) - Beaumont : 3 Rue Beaumont 06300 Nice Tél. 04 93 56 46 58 - à partir de 501 € charges incluses - Sky Valley : 73 Avenue Simone Veil 06200 Nice Tél. 0493177209 - Du T1 au T2 meublés et équipés tout confort, de 381 € à 690 € - Skema : 63 Rue Dostoïevski 06560 Valbonne Sophia Antipolis Tél.04 93 00 02 30 à partir de 427 € charges incluses - Villa Nador : 61 Boulevard Président Wilson 06600 Antibes Tél. 09 66 02 53 88 à partir de 345 € charges incluses hors EDF

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	STUDENT FACTORY 02 allée Philippe Seguin 06000 Nice Tel. 01 71 25 08 20 https://www.student-factory.com/fr
Public accueilli	Etudiants
Admission	A réserver sur le site ci-dessus
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Engagement de 12 mois avec une durée de préavis de 1 mois. ➔ Un garant qui travaille et réside en France, ou un organisme de garantie, sera demandé pour confirmer la réservation en long-séjour. ➔ Si pas de garant ou de dispositif de garantie, l'offre moyen-séjour de 1 à 6 mois.

	<p>➔ Location à usage d'habitation principale, éligible aux APL/ALS.</p> <p>Tarifs :</p> <p>Ex pour un T1 de 16m² - de 27 m²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loyer : 565€ / mois – 711€ / mois • Forfait charges : 29 € / mois - idem • Frais de dossier : 208 € - 351€ • Dépôt de garantie (caution) : 565 € - 711€
--	---

Nom de la structure / Contact Site internet	<p>Résidence étudiante - Studéa Nexity 3 Chemin Sorgentino 06300 Nice https://www.nexity-studea.com/</p>
Public accueilli	Etudiants
Admission	Réservation sur le site ci-dessus
Fonctionnement	<p>5 résidences à Nice à partir de 505€</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès wifi - Cafétéria salle d'étude - Linge de maison - Intendant - Laverie - Petit déjeuner en vente - Parking - Distributeurs plats chauds et boissons (en vente)

Nom de la structure / Contact Site internet	<p>Résidence étudiante - Odalys Campus 13 Rue Saint-Jean d'Angely 06300 Nice Tel. 04 92 12 34 42 Courriel : angely@odalys.fr https://www.odalys-campus.com/</p>
Public accueilli	Etudiants
Admission	Réservation sur le site internet ou toute demande par mail
Fonctionnement	<p>2 résidences à Nice à partir de 585 € – charges comprises (Hors frais de dossier)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès wifi - Télévision - Cafétéria salle d'étude - Laverie - Petit déjeuner en vente - Parking - Distributeurs plats chauds et boissons (en vente)

• COLOCATIONS SOLIDAIRES

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	AFEV Kolok à projets Solidaires nice@afev.org 0611557768 https://rejoins.afev.org/kaps/nice/
Public accueilli	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir entre 18 de 30 ans (étudiants, volontaires en service civique, apprentis) - S'impliquer dans un projet solidaire environ 5h par semaine - Rester toute l'année universitaire (de septembre à juin) et s'engager sur un bail d'un an (de septembre à fin août) ; - Être en capacité de payer son loyer, possibilités d'APL ; - Être motivé.e, aimer le travail en équipe, vouloir vivre une expérience humaine et collective - Entrée dans les logements en septembre
Admission	Faire une demande auprès de l'AFEV
Fonctionnement	Colocation de 2 à 4 personnes sur le quartier des Moulins. Les jeunes des colocations en contrepartie de 5 h de bénévolat par semaine bénéficieront de loyers modérés à 250€ environ charges comprises (logement social).

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	AFEV Kolok à projets Solidaires cannes@afev.org 06 13 21 16 04 https://rejoins.afev.org/kaps/cannes/
Public accueilli	<ul style="list-style-type: none"> - être âgé.e de 18 à 30 ans - s'engager sur le projet sur une année - pouvoir s'impliquer dans un projet 4h environ par semaine (2h d'accompagnement individuel d'un jeune du quartier et 2h de projet collectif) - être motivé.e, aimer le travail en équipe, vouloir vivre en colocation - avoir des revenus sur la durée du bail (un an)
Admission	Faire une demande auprès de l'AFEV
Fonctionnement	8 places en colocation sont disponibles sur la ville Cannes à proximité du campus Bastide Rouge (dans le quartier de La Frayère).

	<p>Les jeunes des colocations en contrepartie de 4 h de bénévolat par semaine bénéficieront de loyers modérés (logement social). Ils sont accompagnés dans leurs projets de bénévolat par l'AFEV, une association d'éducation populaire, qui crée les colocations et t'aide dans ton engagement (via des formations, dans la réalisation concrète des projets solidaires).</p>
--	--

• **INTERGENERATIONNEL ET/OU CHAMBRES CHEZ L'HABITANT**

TOUS SECTEURS

<p>Nom de la structure / Contact Site internet</p>	<p>Toit en Tandem 269 chemin des jasmins 06740 CHATEAUNEUF Tél : 07 69 61 82 49 Contact : Véronique Pater contact@toitentandem.fr https://www.toitentandem.fr/</p>
<p>Public accueilli</p>	<p>Etudiants et jeunes de moins de 30 ans</p>
<p>Admission</p>	<p>Postuler en ligne https://www.toitentandem.fr/</p>
<p>Fonctionnement</p>	<p>– La présence du ou de la jeune est sans engagement. Sa présence le soir et en week-end peut rester occasionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutefois, une relation de courtoisie est liée et les moments conviviaux (partage de repas, d'activités etc...) sont définis lors de la signature de la convention d'hébergement. - Pour cette formule, le ou la jeune paie un loyer modéré (entre 150 et 400 euros) <p>➔ Cette indemnité d'hébergement constitue un complément de revenu pour le ou la senior.</p>

<p>Nom de la structure / Contact Site internet</p>	<p>Ensemble 2 Générations Téléphone : 06.89.69.03.31 http://etudiants.nice.fr/Ensemble-2-generations.html Mail : nice@ensemble2generations.fr</p>
<p>Public accueilli</p>	<p>Etudiants de 18 à 30 ans</p>
<p>Admission</p>	<p>Contacteur la structure</p>

Fonctionnement	<p>Plusieurs formules possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formule gratuite avec engagement de présence le soir auprès du sénior - Formule logement économique : présence régulière et partage de tâches - Formule logement solidaire : veille passive et quelques services pour les étudiants qui ne disposent pas de temps
-----------------------	---

Nom de la structure / Contact Site internet	<p>Foyer Cayol 28/30 Rue des Lilas 06000 NICE Téléphone : 04.93.88.84.93 Mail : agencepassy@fnaim06.fr</p>
Public accueilli	Etudiants - Personnes âgées - Familles
Admission	Inscription en ligne
Fonctionnement	38 logements : 27 pour personnes étudiants, 8 pour personnes âgées et 3 pour des familles Tarif varie selon la typologie du logement

Certaines associations caritatives font également de l'accueil solidaire chez l'habitant pour les personnes en situation de rupture.

3/ L'HEBERGEMENT URGENCE ET INSERTION

----- L'HEBERGEMENT D'URGENCE -----

Accueil inconditionnel (sans ressources, sans « papiers »)

Les structures d'urgence proposent une mise à l'abris gratuite de quelques nuits pour les personnes ou familles sans domicile et ce quelle que soit leur situation (sans condition de ressources et de situation administrative).

En principe les places d'hébergement ferment la journée et les personnes peuvent se rendre dans les accueils de jour pour bénéficier de nourriture et de soins.

Pour y accéder, il faut appeler le 115 (numéro gratuit disponible 24h/24).

Les places disponibles sont plus nombreuses en hiver qu'en été.

NB. Certaines communes gèrent également des places d'urgences qui ne passent pas par le 115, mais directement par le **CCAS**, elles sont en général réservées à des personnes en rupture ayant un lien avec la commune (famille, domiciliation...).

Aperçu des structures gérant des places d'urgence et pouvant accueillir des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance :

- LES NUITEES D'HOTEL

TOUS SECTEURS

Nom de la structure / Contact / Site internet	115 Alpes Maritimes http://www.le-115-06.org/ Plateforme S.I.A.O Tel : 115
Public accueilli	Les personnes ou familles sans domicile et ce quelle que soit leur situation (sans condition de ressources et de situation administrative).
Admission	Inscription sur la plateforme SIAO par le biais d'un travailleur social (coordonnées, évaluation sociale, budget etc...).
Fonctionnement	Le 115 (SIAO Urgence) N° téléphonique gratuit d'Urgence sociale

	permanence téléphonique de 9 heures à 23 heures tous les jours de l'année ; toutes informations utiles sur le site ci-dessus.
--	---

- **LES CHU (CENTRE HEBERGEMENT D'URGENCE) ET AUTRES HEBERGEMENTS D'URGENCE**

ANTIBES

Nom de la structure / Contact / Site internet	<p>ALC PHIJ 7 PLACE BARNAUD 06600 ANTIBES JUAN LES PINS Tél : 04 93 34 76 66 http://www.association-alc.net/</p>
Public accueilli	Pour tout public sans domicile.
Admission	<p>L'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIAO Urgence (115) - Les Places d'Accueil d'Urgence (P.A.U.) : demande uniquement par des travailleurs sociaux. - Dispositif EPIS 06
Fonctionnement	<p>PAU :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ 300 places d'hébergement immédiat, en hôtel ou en meublé, sur le département des Alpes Maritimes ; toute situation familiale ; ➔ du lundi au vendredi de 09 h à 12 h ; ➔ vérification possible par téléphone aux mêmes horaires : 04 92 07 97 53 ; par le 115, au-delà des horaires cités ci-dessus. <p>EPIS 06 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ 120 Places d'hébergement ➔ Dispositif alternatif proposant un hébergement prioritairement aux femmes victimes de violences et au public vulnérable.

Nom de la structure / Contact / Site internet	<p>Service Urgence sociale Pôle Solidarité CCAS Antibes Juan les Pins 67 avenue du 11 Novembre (en face du Fort Carré) 06600 Antibes Tél. : 04 92 91 38 60 Fax : 04 92 91 38 61</p>
---	--

	contact@ccas-antibes.fr http://www.ccas-antibes.fr/
Public accueilli (Age, sexe)	Majeur isolé, sans abri - Refus des personnes alcoolisées
Admission (Dossier, documents,)	<p>Inscription le matin-même (pour la nuité) à l'Accueil du jour du CCAS d'Antibes dès son ouverture jusqu'à 11h30 (même adresse que l'Accueil de nuit).</p> <p>➔ Entretien avec l'Assistant de Service Social</p> <p>Hors ces horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresser à la police municipale ou ; - Appeler le 115 à partir de 19h00 : possibilité d'entrée en fonction des places disponibles – Les travailleurs sociaux prendront contact avec l'Accueil de nuit
Fonctionnement (Horaires, spécificité, restauration,	<p>Horaires : Participation de 1€ pour la nuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des nouveaux hébergés à 18h00 - Accueil des hébergés avt à 18h45 - L'accueil de nuit ferme à 8h00 le lendemain matin (les personnes hébergées peuvent quitter l'accueil de nuit dès 6h30) <p>Se présenter avec une pièce d'identité ou un certificat de perte.</p> <p>Restauration :</p> <p>Petit-déjeuner prévu toutes les demi-heures de 7h00 à 8h00 – L'accueil de jour prend la relève des petits-déjeuners suivants</p>

NICE

Nom de la structure / Contact / Site internet	<p>C.S.A.P.A. C.H.U. DE NICE 4 AVENUE REINE VICTORIA 06001 NICE Tel : 04 92 03 45 11 Cadre : diani.w@chu-nice.fr Responsable : cherikh.f@chu-nice.fr</p>
Public accueilli	Toute personne confrontée à une addiction (drogue, alcool, médicament ou pratique).
Admission	<p>A contacter ou prise de rdv sur le site : https://www.chu-nice.fr/offre-de-soins/digestif-addictologie-reanimation-chirurgicale-endocrinologie/addictologie</p>

Fonctionnement	<p>3 antennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ CSAPA de l'Archet : Tel. 04 92 03 61 32 ➔ CSAPA de Malaussena : Tel. 04 92 03 21 50 ➔ CSAPA de Menton : Tel. 04 92 03 21 80 <p>Prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et prise en charge des conduites addictives aux substances et aux comportements - Délivrance et suivi de traitements de substitution - Prise en charge psycho sociale - Suivi des patients au quotidien - Consultation Jeunes Consommateurs : Mercredi de 9 h à 17h - Médecins, psychologues etc...
-----------------------	---

Nom de la structure / Contact/ Site internet	Centre d'Hébergement d'Urgence pour Femmes CCAS de Nice Rue Trachel au n° 35 (2e porte) 06000 NICE Tél. : 04 97 13 53 44 http://ccas-nice.fr
Public accueilli	Femmes majeurs isolées
Admission	<p><u>Accueil et inscription</u> : sur place et le soir-même</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se présenter dès 17h00. Inscriptions closes à 18h30. <p>Les agents de l'accueil indiquent aux nouvelles arrivantes quand elles peuvent intégrer l'établissement (généralement de 18h00 à 18h30)</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de 20h00 et s'il reste des places, l'entrée se fait par l'intermédiaire du 115, de la police ou du SAMU social). <p>- <u>Coût et nombre de nuitées</u> :</p> <p>Participation 2,50€ la nuit - durée de 14 nuits consécutives - Possibilité gratuité 7 premières nuits - Gratuité pour l'utilisateur n'ayant aucun revenu à l'entrée au Centre jusqu'à rétablissement de ses droits et sur une durée de 30 jours maximum.</p> <p>Suite à une évaluation de la situation par le service social, 2,50€ est demandé par nuit supplémentaire.</p>
Fonctionnement	<p>Horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 17h00 à 9H00 le lendemain matin - Accueil et inscription : de 17H00 à 18H00 - Nouvelles arrivantes : de 18H00 à 18H15 - Réveil à 6H45 (les chambres doivent être libérées à 7H30)

	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil de nuit doit être quitté au matin entre 8H00 et 9H00 - Accès aux chambres et aux douches à 19H45 - Extinction des feux à 23H00 <p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas du soir de 18H30 à 19H30 - Petit déjeuner à partir de 6H30 du matin <p>Locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lits en chambres (drap ou couverture fournis) - Douches (matériel d'hygiène fournis) - Possibilités de déposer ses affaires personnelles en bagagerie pendant la durée du séjour - TV et bibliothèque dans un salon – - espaces de détente – Espace fumeur accessible durant la pause suivant le repas
--	--

Nom de la structure / Contact / Site internet	<p align="center">Pôle d'Accompagnement Spécialisé Fondation de Nice - Patronage Saint-Pierre ACTES 3 rue Balatchano + bâtiment en face (autre côté de la rue au n° 8) 06300 NICE Tél. : 04 93 91 90 08 - 04 93 92 12 57 (de jour au CHRS Hébergement d'Urgence) chrs@fondationdenice.org (écrire à l'attention de la Halte de Nuit) http://www.psp-actes.org/p-halte-de-nuit-144</p>
Public accueilli	Public majeur en grande précarité - SDS
Admission	Se présenter directement au n° 3 rue Balatchano : les Femmes, à 17h et les Hommes à 20h Sans condition particulière (pas de justificatif d'identité demandé).
Fonctionnement	<p>Horaires : 7/7jrs (sur la période indiquée) de 17h à 08h le lendemain pour les Femmes - de 20h à 08h le lendemain pour les Hommes.</p> <p>Hébergement de nuit des Hommes : 3 rue Balatchano ➔ 40 couchages et 40 repas prévus (cuisine industrielle).</p> <p>Hébergement de nuit des Femmes : l'autre côté de rue du 3 rue Balatchano, au n° 8 (même bâtiment que l'Annexe, mais porte d'entrée différente) ➔ 17 couchages et 17 repas prévus (cuisine industrielle).</p> <p>Restauration : ➔ Petit-déjeuner de 6H30 à 8H00</p> <p>Bagagerie disponible avec casiers. PERMANENCE MEDICALE : infirmière bénévole le jeudi soir.</p>

<p>Nom de la structure / Contact / Site internet</p>	<p align="center">Direction de l'Action Sociale et de la Santé - Direction Adjointe de la Cohésion sociale CCAS de Nice 33 rue Trachel 06000 NICE Tél. : 04 89 98 20 13 Fax : 04 89 98 20 16 http://ccas-nice.fr/</p>
<p>Public accueilli</p>	<p>Hommes sans domicile, isolés</p>
<p>Admission</p>	<p>Une pièce d'identité est nécessaire -</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si pas de pièce d'identité : 1 seule nuit (de mise à l'abri). Si la personne se présente le lendemain avec une déclaration de perte ou de vol ou de sa pièce d'identité, 7 nuits gratuites de "mise à l'abri". <p>Après la 1ère nuit de mise à l'abri :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes en situation "irrégulière" : 7 nuits maximum. Elles peuvent se présenter à nouveau 6 mois plus tard pour bénéficier de 7 nuits gratuitement. • Personnes en situation régulière : • Sans ressource : après les 7 nuits gratuites, + 30 nuits supplémentaires gratuitement • Avec ressources : après les 7 nuits gratuites, + 3 mois maximum au tarif de 2,50€ la nuit (nouveau tarif depuis le 1er janvier 2017).
<p>Fonctionnement</p>	<p>Horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 17h00 à 9H00 le lendemain matin (fermeture au matin à 9H00) - Accueil et inscription : de 17H00 à 18H15 - Nouvelles arrivantes : A partir de 18H15 - Accès aux chambres et aux douches à 19H45 <p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas du soir de 18H30 à 19H30 - Petit-déjeuner de 7H00 à 8H00 en service continu <p>Locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lits en chambres (drap ou couverture fournis) - Douches (matériel d'hygiène fournis) - Possibilités de déposer ses affaires personnelles en bagagerie pendant la durée du séjour - TV et bibliothèque dans un salon – espaces de détente – Espace fumeur accessible durant la pause suivant le repas

Nom de la structure / Contact Site internet	Salle Jules MICHEL Centre d'Accueil d'Urgence CCAS de Nice et Ville de Nice 10 rue Jules Michel (tram ligne 1, arrêt Pont Michel) 06300 Nice Tél. : 04 89 98 20 13 (CCAS-CHU Hommes rue Trachel)
Public accueilli	Hommes sans domicile, isolés
Fonctionnement	Etablissement ouvert uniquement durant la période hivernale <ul style="list-style-type: none"> • mise à l'abri pour une nuit • literie fournie (draps jetables) • sanitaires et douches • possibilité d'apporter son "dîner" et de le consommer sur place • boissons chaudes et collation le matin • Pas d'animaux

Nom de la structure / Contact Site internet	Service inclusion sociale - solidarités Service de l'Etat Préfecture des Alpes maritimes Services de l'Etat dans les Alpes Maritimes Direction Départementale de la Cohésion Sociale CADAM 06286 Nice cédex 3 Tél. : 04 93 72 20 00 (standard général de la DDCS 06) ddcs@alpes-maritimes.gouv.fr http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Outils/Horaires-et-coordonnees/Direction-Departementale-de-la-Cohesion-Sociale-DDCS
Public accueilli	Population en grande précarité - Demandeur d'asile
Admission	RECEPTION DES PUBLICS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale - CADAM Bâtiment "Mont des Merveilles" 147, boulevard du Mercantour - 06286 Nice Cedex 3

GRASSE

Nom de la structure / Contact/ Site internet	Action sociale - Accueil de nuit CCAS Grasse 1 boulevard Fragonard 06130 Grasse Tél. : 04 93 36 82 03 http://www.ville-grasse.fr/ccas_page.html
--	--

Public accueilli	Hommes majeurs
Admission	<p>Inscription en journée en CCAS de Grasse (43 boulevard Victor Hugo) ouverts au public du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.</p> <p>➔ L'assistant de service social délivre un bon valable jusqu'à 7 nuits consécutives</p> <p>Hors ces horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se présenter directement à 17h à l'Accueil de nuit (risque de refus d'accès si 12 places sont toutes prises) - Appeler directement le 04.93.36.82.03 - Appeler le 115 – Les travailleurs sociaux prendront contact avec l'Accueil de nuit
Fonctionnement	<p>Mise à l'abri pour hommes majeurs :</p> <p>➔ 12 places en chambre (+ 2 en cas d'alerte préfectorale)</p> <p>- Accueil et prestations gratuites ;</p> <p>La durée du séjour dépend du projet de vie et du contrat consenti avec l'Assistant de service social représentant le <i>CCAS de Grasse</i></p> <p>➔ Suivi social obligatoire une fois par semaine.</p> <p>Horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7/7jrs de la mi-novembre à fin avril - du lundi au vendredi : 17h00 - 08h00 le lendemain - samedi : 16h00 - 09h30 le lendemain (càd. dimanche matin) - dimanche et jours fériés : 16h30 - 08h00 le lendemain - veille de jour férié 17h00 - 09h30 le lendemain - a priori, ouvert le vendredi 1er mai 2015 (Fête du Travail) <p>Restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repas commun le soir à 19h00 - petit-déjeuner de 07h00 à 07h45

CAGNES SUR MER

Nom de la structure / Contact / Site internet	<p>Hébergement Pôle Aide et Action sociale CCAS Cagnes sur mer 37 avenue de Grasse 06800 Cagnes sur mer Tél. : 04 93 22 87 00 Fax : 04 93 22 87 00 http://www.cagnes-sur-mer.fr/solidarite/hebergement/</p>
--	--

Public accueilli	Tout public sauf personne alcoolisée
Admission	<p>Inscription le matin-même (pour la nuité) à l'Accueil du jour du CCAS d'Antibes dès son ouverture jusqu'à 11h30 (même adresse que l'Accueil de nuit).</p> <p>→ Entretien avec l'Assistant de Service Social</p> <p>Hors ces horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresser à la police municipale/nationale ou ; - Appeler le 115 à partir de 19h00 : possibilité d'entrée en fonction des places disponibles – Les travailleurs sociaux prendront contact avec l'Accueil de nuit <p>Conditions : 1€ par nuit/ gratuit pour les personnes sans ressource - Personne alcoolisée refusée - Un chien peut éventuellement être accepté (en cour intérieure). Se présenter avec une pièce d'identité ou un certificat de perte.</p>
Fonctionnement	<p>Horaires : Participation de 1€ pour la nuit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des nouveaux hébergés à 18h00 - Accueil des hébergés avt à 18h45 - L'accueil de nuit ferme à 8h00 le lendemain matin - 7 jours sur 7 sur la période hivernale déterminée. <p>Hébergement : repas du soir, petit-déjeuner, lavage et séchage du linge, douches, TV, nécessaire d'hygiène, vestiaire, orientation possible vers le CCAS et vers un médecin bénévole.</p> <p>Capacité : 7 places pour les hommes (chambres de 3 et 4 personnes) et 2 places pour les femmes (chambre de 2 lits) + 2 lits supplémentaires (en cas d'alerte et sous décision préfectorale).</p> <p>Restauration :</p> <p>Petit-déjeuner prévu toutes les demi-heures de 7h00 à 8h00 – L'accueil de jour prend la relève des petits-déjeuners suivants</p>

CANNES

Nom de la structure / Contact Site internet	<p>Personnes démunies et personnes isolées Pôle Action sociale Solidarité Insertion CCAS de Cannes 1 rue Lycklama 06400 Cannes Tél. : 04 93 38 60 78 lycklama@ccas-cannes.fr http://www.ccas-cannes.fr/?page_id=3829</p>
--	--

Public accueilli	Tout public
Admission	Inscriptions : Se présenter à 19h30, inscriptions jusqu'à 20h00 par ordre d'arrivée des personnes Document d'identité officielle avec photo obligatoire Participation d'1€ à la nuitée (borne automatique de paiement)
Fonctionnement	<p>HORAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 19h30 à 7h00 le lendemain matin (fermeture à 7H00) - Douches de 19H30 à 20h30 - Accès bagagerie (casier individuel) jusqu'à 21H30 - Durée maximale de 7 nuits pour les hommes et 14 nuits pour les femmes - Hébergement renouvelable 1 fois par mois dans le cadre d'un projet suivi par un travailleur social. - Sous certaines conditions, une prolongation de séjour est possible, dans la limite de 3 mois <p>RESTAURATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas servi à partir de 20H30 - Petit-déjeuner servi à partir de 6H00

SAINT LAURENT DU VAR

Nom de la structure / Contact Site internet	<p style="text-align: center;">Accueil des personnes SDS Sans Domicile Stable ou en grande précarité CCAS de Saint Laurent du Var 475 contre-allée Pompidou (près du commissariat) 2e étage sans ascenseur 06700 Saint Laurent du Var Tél. : 04 92 27 95 72 Fax : 04 92 12 40 39 ccas@saintlaurentduvar.fr https://www.saintlaurentduvar.fr/vos-services/ccas/action-sociale</p>
Public accueilli	Tout public
Admission	<p><u>Conditions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - gratuit les 14 premières nuits (3€/nuit payables d'avance pour les suivantes) - 28 nuits maximum (prolongation possible si la personne est dans un processus de réinsertion, en accord avec le CCAS) - Justificatif d'identité requis ou certificat de perte <p>Toute personne en état d'ivresse manifeste est refusée.</p> <p><u>Accueil</u> de 19h00 à 22h00 : se présenter directement ou téléphoner au 115</p>

Fonctionnement	<p>Horaires : De 19H00 à 8H00 le lendemain Pendant la période hivernale (du 1er décembre au 31 mars) : 7/7jrs :</p> <p>Restauration : Plateau-repas le soir et petit-déjeuner le lendemain matin</p> <p>Capacité d'accueil : 8 places pour les hommes + 2 places pour les femmes uniquement en Plan Grand Froid</p> <p>Pas d'animaux acceptés</p>
-----------------------	---

----- L'HEBERGEMENT D'INSERTION -----

Situation administrative régularisée, ressources non obligatoires (sauf exception)

L'hébergement d'insertion accueille des personnes sans domicile et en grande précarité. En plus de la mise à l'abri, l'objectif est d'accompagner les personnes dans leur insertion sur le plan socioprofessionnel, mais aussi de rompre l'isolement, de travailler sur la santé et bien sûr la suite du parcours résidentiel...

La personne en hébergement d'insertion n'a pas de bail, mais il peut y avoir une forme de contractualisation de l'occupation et/ou de l'accompagnement sur quelques mois, renouvelable. Il n'y a pas de versement de loyer mais une participation financière en fonction des ressources du ménage (en général de 15 à 30%).

Les différents hébergements d'urgence et d'insertion peuvent être situés dans des centres d'hébergements collectifs, des hôtels, des résidences hôtelières meublées ou des appartements diffus.

Aussi, dans une même structure on peut retrouver les différentes formes d'hébergement d'urgence et/ou d'insertion¹ :

- Centre d'hébergement d'urgence (CHU)
- Hébergement de stabilisation
- Lit Halte soin santé (LHSS)
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Seules les personnes **majeures**, en **situation régulière** (carte d'identité, titre de séjour...) peuvent accéder à ces solutions, mais des dispositifs spécifiques existent pour les personnes inscrites dans un parcours de **demande d'asile**, le plus souvent en lien avec les services de la préfecture.

Pour y accéder :

L'accès à ces solutions d'hébergement se fait via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Cet organisme (association ou groupement d'associations) recueille l'ensemble des demandes, réalise un diagnostic et oriente vers les solutions d'hébergement d'insertion et de stabilisation adaptées à la situation du ménage. Les demandes doivent être saisies sur la plateforme SI SIAO (Système d'information) par un travailleur social (vous pouvez être formé et demander un accès au SI SIAO). Pour connaître les associations agréées prendre contact avec le SIAO.

<http://www.le-115-06.org/informations-utiles/dispositifs-6/siao---service-integre-de-l-accueil-et-de-l-orientation-des-alpes-maritimes-110>

¹ Ces différentes formes correspondent à des financements différents et complémentaires pour les associations gestionnaires de ces centres.

Aperçu des structures gérant des places d'hébergement d'insertion et pouvant accueillir des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance :

• L'HEBERGEMENT DE STABILISATION

TOUS SECTEURS

Personne en situation régulière sur le territoire, en général pas de ressources minimums demandées, et contrairement au CHRS, l'hébergement ne prévoit pas d'accompagnement (sauf exception).

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	ALC – Places de stabilisation 2 bd Auguste Raynaud 06100 Nice Tél. : 04.92.07.55.00 Courriel : puip.secretariat@association-alc.org Site internet : http://www.association-alc.net/
Public accueilli	Personnes ou couples sans enfant
Admission	Orientation SIAO (inscription sur la plateforme)
Fonctionnement	12 places de stabilisation, sur Nice pour les personnes ou couples sans enfant

Nom de la structure / Contact Site internet	Fondation de Nice – CHRS stabilisation 8 AVENUE URBAIN BOSIO 06300 NICE Tél : 04 97 08 82 30 Courriel : chrs@fondationdenice.org Site internet : https://www.fondationdenice.org/p-centre-d-hebergement-et-de-reinsertion-sociale-147
Public accueilli	Personnes en très grande précarité
Admission	Toutes les personnes sont orientées par le SIAO : → Une présentation de la situation est faite par le service orienteur, et les personnes sont reçues lors d'un entretien d'accueil.
Fonctionnement	→ 21 places de stabilisation → Autres places CHRS

- **LES CHRS (CENTRE HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE)**

TOUS SECTEURS

Personnes en situation régulière sur le territoire, en général pas de ressources minimums, mais volonté d'entrer dans un processus d'insertion et d'être accompagné dans ce cadre (accompagnement global).

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	<p align="center">C.H.R.S. FONDATION DE NICE 8 AVENUE URBAIN BOSIO 06300 NICE Tél : 04 97 08 82 30 Courriel : chrs@fondationdenice.org Site internet : https://www.fondationdenice.org/p-centre-d-hebergement-et-de-reinsertion-sociale-147</p>
Public accueilli	<p>Personnes isolées, couples et familles sans logement et qui présentent un cumul de problématiques : 125 place</p> <p>Jeunes isolés entre 18/25 ans : 25 places</p>
Admission	<p>Toutes les personnes sont orientées par le SIAO :</p> <p>➔ Une présentation de la situation est faite par le service orienteur, et les personnes sont reçues lors d'un entretien d'accueil.</p>
Fonctionnement (Horaires, spécificité, restauration,	<ul style="list-style-type: none"> - accès aux droits et exercice de leurs devoirs, obtention de ressources - aide budgétaire - insertion professionnelle - promotion de la santé, soutien à la parentalité - accès au logement

Nom de la structure / Contact / Site internet	<p align="center">SPRS – Association ALC 15 BOULEVARD PARC IMPERIAL 06100 NICE Tél : 04 93 37 12 09</p>
Public accueilli	<p>Tout public en difficulté d'accès au logement</p>
Admission	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Demande d'admission auprès d'un travailleur social local ; ➔ Instruction du dossier et soumission au SIAO qui évalue le besoin et statue sur la demande

	<p>➔ Responsable du CHRS qui décide sur l'admission d'une personne (en fonction notamment des capacités du centre, de la catégorie de population qu'il est habilité à recevoir et des activités d'insertion proposées)</p>
--	--

Nom de la structure / Contact	<p>C.H.R.S. DU CCAS DE NICE RESIDENCE FONTAINE DE LA VILLE 4 PLACE PIERRE GAUTIER 06364 NICE CEDEX 4 Tél : 04 83 06 06 03</p>
Public accueilli	<ul style="list-style-type: none"> - personne majeure avec ou sans enfant - personne en situation régulière sur le territoire français
Admission	<p>Candidatures instruites et adressées au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) par le travailleur social ayant en charge le suivi de la personne.</p> <p>Les dossiers sont transmis au CHRS par le SIAO en fonction des places disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ entretien individuel de présentation ➔ décision d'admission prononcée par le Directeur du CHRS
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de 22h30 à 7h00 - Les parents assument l'entière responsabilité de leur(s) enfant(s), aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre. - Les visites sont interdites sauf pour les enfants mineurs. - S'acquitter tous les mois, de la participation financière relative à l'hébergement.

Nom de la structure / Contact	<p>C.H.R.S. LHAÏC 140 BOULEVARD DE L'ARIANE 06300 NICE Tél : 04 93 27 27 00</p>
Public accueilli	<p>Tout public en difficulté</p>
Admission	<p>Orientation faite par un travailleur social via la plateforme SIAO</p>
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 26 places d'hébergement d'insertion ➔ Hébergement de nuit éclaté

Nom de la structure / Contact Site internet	<p>C.H.R.S. A.B.E.I.L 13 RUE FRÉDÉRIC MISTRAL 06100 NICE Tél : 04 92 00 07 30</p>
---	---

Public accueilli	Toute personne en difficulté d'accès au logement
Admission	Orientation obligatoirement réalisée par un travailleur social via la plateforme SIAO
Fonctionnement	GALICE est l'organisme gestionnaire

Nom de la structure / Contact Site internet	C.H.R.S. CHORUS 2 BOULEVARD AUGUSTE RAYNAUD 06000 NICE Tél : 04 92 07 55 00 Cheffe de service : Marianne BOTTE : Tél : 04 92 07 55 00, E-mail : m.botte@association-alc.org
Public accueilli	Personnes isolées, couples et familles privées momentanément de logement, ayant des capacités de rétablir rapidement leur situation et acceptant un accompagnement social à visée d'insertion sociale.
Admission	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Orientation par un service prescripteur qui présente la demande par téléphone de 9h à 13h durant les jours ouvrables. ➔ Le travailleur social du CHRS Urgence informe dans la journée les travailleurs sociaux de terrain des possibilités d'hébergement. ➔ Toute demande d'hébergement est étudiée systématiquement dans les 48 h par une commission d'admission qui donnera une réponse dans ce même délai. ➔ En cas d'admission potentielle, la personne est rencontrée afin d'évaluer sa dynamique.
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - 84 places d'hébergement - Un accompagnement social - Un co-accompagnement entre le service social prescripteur et le CHRS - Un hébergement en meublés ou appartement avec une participation financière en fonction des revenus - Une possibilité d'aide matérielle, alimentaire, transports, autres... - La durée de prise en charge est de 15 jours renouvelable

VALLAURIS

Nom de la structure / Contact Site internet	C.H.R.S. MAISON DE JOUAN ALFAMIF 3 AVENUE DU MIDI GOLFE JUAN 06220 VALLAURIS Tél : 04 93 63 36 26
Public accueilli	Tout publics en difficulté
Admission	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Demande d'admission auprès d'un travailleur social local ; ➔ Instruction du dossier et soumission au SIAO qui évalue le besoin et statue sur la demande ➔ Responsable du CHRS qui décide sur l'admission d'une personne (en fonction notamment des capacités du centre, de la catégorie de population qu'il est habilité à recevoir et des activités d'insertion proposées)
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Hébergement : asile de nuit pour les situations d'urgence (en chambres d'hôtel) à la fourniture de logement de plus longue durée (collectifs ou individuels). - Soutien et accompagnement social : aides aux démarches, accès aux droits, aides à la recherche d'un logement et aide à la recherche d'emploi

THEOULE SUR MER

Nom de la structure / Contact Site internet	C.H.R.S. VILLA ST CAMILLE 68 BOULEVARD DE LA CORNICHE D'OR 06590 THEOULE SUR MER Tél : 04 92 97 36 97
Public accueilli	Adultes en difficulté d'insertion sociale (inter générations)
Admission	Prise de contact avec la structure
Fonctionnement	Organisme gestionnaire : association villa Ste Camille

ANTIBES

Nom de la structure / Contact	C.H.R.S. REGAIN-SOLIDARITE (ALC PHIJ) 7 PLACE BARNAUD 06600 ANTIBES JUAN LES PINS Tél : 04 93 34 76 66
----------------------------------	--

Public accueilli	Personnes ou familles en grande difficulté
Admission	Orientation : par des travailleurs sociaux (CAMS, CCAS, Services sociaux associatifs).
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement social et hébergement de familles en difficultés : 89 places avec hébergement (34 pour l'accueil d'urgence et 55 pour l'insertion) - 8 places d'accompagnement sans hébergement.

- **L'HEBERGEMENT EN ALT (ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE)**

TOUS SECTEURS

Personne en situation régulière sur le territoire, avec des ressources minimums autour de 450€ (sauf cas particulier locaux).

Besoin que la personne ait une certaine autonomie car la forme de logement s'apparente à du logement autonome (parc privé, parc social, résidence sociale).

NICE

Nom de la structure / Contact	Hébergement d'urgence ALT - Fondation de Nice 8 rue Balatchano 06300 Nice Tél : 04 93 91 90 08 Fax : 04 93 91 47 68 la.halte@fondationdenice.org
Public accueilli	Personnes isolées sans logement, hommes ou femmes et couples sans enfant.
Admission	L'admission se fait uniquement sur proposition du SIAO, Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.
Fonctionnement	Hébergement d'urgence proposant 16 places de courte durée, en appartements dans le diffus.

----- AUTRES HEBERGEMENTS -----

Autres hébergements en lien avec un accompagnement spécifique à destination de jeunes en rupture, ou liés à la santé, la parentalité etc.

- **Dispositif expérimental**

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	PLATEFORME DE SERVICES JEUNES FONDATION DE NICE, Rue du Colonel Gassin - 06000 NICE Port 1 : 06 21 96 71 92 - Port 2 : 06 10 53 34 90 plateformejeunes@fondationdenice.org
Public accueilli	Jeunes en rupture sociale et familiale
Admission	Commission d'admission interne
Fonctionnement	La plateforme propose avant tout un accompagnement individualisé, mais les jeunes sans solution peuvent être hébergés par le dispositif.

- **LES CENTRES MATERNELS**

GRASSE

Nom de la structure / Contact Site internet	ASSOCIATION DU CENTRE MATERNEL ET INFANTILE GRASSE 3 BOULEVARD FRAGONARD 06130 GRASSE Tél : 04 93 36 40 40 centrematernelinfantile@wanadoo.fr
Public accueilli	Mères et enfants Femmes enceintes
Admission	Orientation réalisée par un travailleur social
Fonctionnement	Suivi médical et obstétrical, Examens de laboratoire, Cours de préparation à l'accouchement, Formalités administratives relatives à la grossesse, Consultations après l'accouchement Ateliers collectifs d'information et de prévention autour de la santé

- **LES LHSS (LIT HALTE SOINS SANTE)**

Personnes sans domicile ou avec des difficultés d'hébergement, ayant besoin de soins sans relever d'une hospitalisation. Accès direct via les structures, en lien avec une évaluation médicale.

NICE

Nom de la structure / Contact Site internet	<p align="center">GROUPE SOS SOLIDARITES 5 RUE DE RUSSIE 06000 NICE Tél : 04 93 85 81 21 https://www.groupe-sos.org/solidarites</p>
Public accueilli	Personnes sans domiciles qui présentent des problèmes de santé qui ne nécessitent pas d'hospitalisation
Admission	Orientation uniquement par un travailleur social
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ suivi thérapeutique ➔ Consultation médicale : le médecin valide la durée du séjour ➔ un accompagnement social ➔ une offre de prestations d'animation ➔ une éducation sanitaire ➔ 40 places

Sur les questions de santé / handicap :

Les Espaces Santé Jeune sont les acteurs de référence, ainsi que la MDPH.
<https://www.cartosantejeunes.org> > pour trouver les acteurs sur chaque territoire
<https://mdph.departement06.fr/mdph-06-7374.html>

Mise à jour juillet 2021